



« Le Royaume des Cieux est comparable à une graine de moutarde qu'un homme a prise et qu'il a semée dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences, mais, quand elle a poussé, elle dépasse les autres plantes potagères et devient un arbre, si bien que les oiseaux du ciel viennent et font leurs nids dans ses branches. »
(Matthieu 10, 31 sv.)

Chers paroissiens,

L'été, période de repos pour beaucoup d'entre-nous mais aussi saison des récoltes, peut être l'occasion pour chacun de faire le point sur l'année passée afin de paisiblement reprendre force pour l'année suivante...

L'épître à Diognète, antique écrit apologétique plein de leçons, peut nous offrir une heureuse 'grille de lecture'. Vous en trouverez ci-dessous un extrait.

Que l'Esprit nous donne à tous sa Paix et sa Lumière pour avancer à la suite du Seigneur, ensemble, pas à pas.

Bon été à tous, cordialement,

P. Hubert

L'épître à Diognète (2^e sc)

'Les Chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. Ce n'est pas à l'imagination ou aux rêveries d'esprits agités que leur doctrine doit sa découverte ; ils ne se font pas, comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine.

Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle. Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveau-nés. Ils partagent tous la même table, mais non la même couche.

Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les lois. Ils aiment tous les hommes et tous les persécutent. On les méconnaît, on les condamne ; on les tue et par là ils gagnent la vie. Ils sont pauvres et enrichissent un grand nombre. Ils manquent de tout et ils surabondent en toutes choses. On les méprise et dans ce mépris ils trouvent leur gloire. On les calomnie et ils sont justifiés. On les insulte et ils bénissent. On les outrage et ils honorent. Ne faisant que le bien, ils sont châtiés comme des scélérats. Châtiés, ils sont dans la joie comme s'ils naissaient à la vie.

En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les Chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les Chrétiens dans les cités du monde. L'âme habite dans le corps et pourtant elle n'est pas du corps, comme les Chrétiens habitent dans le monde mais ne sont pas du monde. Invisible, l'âme est retenue prisonnière dans un corps visible : ainsi les Chrétiens, on voit bien qu'ils sont dans le monde, mais le culte qu'ils rendent à Dieu demeure invisible. La chair déteste l'âme et lui fait la guerre, sans en avoir reçu de tort, parce qu'elle l'empêche de jouir des plaisirs : de même le monde déteste les Chrétiens qui ne lui font aucun tort, parce qu'ils s'opposent à ses plaisirs. L'âme aime cette chair qui la déteste, et ses membres, comme les Chrétiens aiment ceux qui les détestent. L'âme est enfermée dans le corps : c'est elle pourtant qui maintient le corps ; les Chrétiens sont comme détenus dans la prison du monde : ce sont eux pourtant qui maintiennent le monde. Immortelle, l'âme habite une tente mortelle : ainsi les Chrétiens campent dans le corruptible, en attendant l'incorruptibilité céleste. L'âme devient meilleure en se mortifiant par la faim et la soif : persécutés, les Chrétiens de jour en jour se multiplient toujours plus. Si noble est le poste que Dieu leur a assigné, qu'il ne leur est pas permis de désert.

Rappel des Nominations : Le P. Père Piotr KIEDROWSKI, curé de St Luc et le P. Emmanuel RENAULT, vicaire après de jeunes assureront l'an prochain avec le P. Laurent GOUNEAU la charge pastorale de la Paroisse. Le P. Hubert de PASSEMAR est nommé dans le Diocèse de Vannes au service des paroisses d'Arradon et du pôle théologique de l'U.C.O.

Agenda :

Permanences des prêtres : Le P. Hubert sera absent après le 14 juillet, présent du 19 au 22 août. Le Père Laurent Gouneau assurera alors le service pastoral sauf durant le pèlerinage diocésain à Lourdes du 24 au 29.07. Le P. Pierre Morin, v.g., assurera les célébrations fin juillet et fin août.

- **Visites guidées de l'abbatiale de Solignac** : les dimanches 16 et 30 juillet, 6, 20 et 27 août à partir de 15 h
- **Célébration de la Saint Roch : le samedi 19 août** au pied des croix du Boulou. Départ en petite procession de l'église de Jourgnac à 18h00 pour une célébration à 18h30. **Bénédiction des animaux.** Pot de l'amitié ensuite pour des échanges fraternels.
Toute participation par le don de fleurs, aide aux fleurissement, préparation sucré-salé pour partage seront les bienvenus. Renseignements : 05.55.58.28.01 (Aline Lagedamon)
- **Inscription Catéchèse enfants et Aumônerie des collégiens et lycéens** : dès la rentrée – Sam. 2 sept. à Feytiat 10H-12H

Calendrier liturgique paroissial : (N'hésitez pas à vous proposer pour animer...)

samedi 22 juillet	18h30 St Maurice	/ dimanche 23 juillet	10h45 Feytiat
samedi 29 juillet	18h30 Le Vigen	/ dimanche 30 juillet	10h45 Boisseuil
samedi 5 août	18h30 Aureil	/ dimanche 6 août	10h45 Feytiat
samedi 12 août	18h30 Le Vigen	/ dimanche 13 août	10h45 Boisseuil
mardi 15 août <i>Sol. De l'Assomption de la BVM</i> : 10H45 LE VIGEN			
samedi 19 août	18h30 Jourgnac (<i>procession 18H – Messe aux Croix St Roch</i>)	/ dimanche 20 août	10h45 Feytiat
samedi 26 août	18h30 St Maurice	/ dimanche 27 août	10h45 Boisseuil
samedi 2 sept.	18h30 Aureil	/ dimanche 3 sept.	10h45 Feytiat
samedi 9 sept.	18h30 Le Vigen	/ dimanche 10 sept.	10h45 Boisseuil
samedi 16 sept.	18h30 Jourgnac	/ dimanche 17 sept.	10h45 Feytiat
samedi 23 sept.	18h30 St Maurice	/ dimanche 24 sept.	10h45 Boisseuil
samedi 30 sept.	18h30 Le Vigen	/ dimanche 1 oct.	10h45 Feytiat

Retrouvez sur le Sillon de juillet : des nouvelles de notre paroisse jumelée de Kongoussi ...

Sur le site [du Diocèse](#) l'actualité et la newsletter et sur celui de la [Paroisse \(Diocèse de Limoges – Paroisse St Benoît\)](#) : Retrouvez les photos des ostensions d'Aureil, de la fête de fin d'année des bénévoles ... les événements paroissiaux, horaires ...

Message du Conseil économique :

Denier de l'Eglise : L'évêque de Limoges vient de lancer un appel présent à la générosité de tous pour subvenir aux besoins des prêtres, des salariés et des projets diocésains.

Donner et participer à la vie économique du diocèse comme de la paroisse est notre devoir à tous.

Dans notre paroisse, le montant du denier du culte est actuellement en progression par rapport à l'année précédente. Au nom du Diocèse, soyez-en remerciez et merci à ceux qui n'ont pas encore l'habitude de donner de prendre en considération cet aspect important de notre vie ecclésiale.

Pour ce qui est de la gestion interne de la paroisse, nous sommes heureux de vous annoncer pour l'an passé un résultat positif malgré les perturbations suivies par la paroisse (restructuration suite à la nouvelle vocation de l'abbaye de Solignac). Merci à tous les généreux donateurs qui ont permis de faire face aux frais et à la situation qui ne s'avérait pas facile. Le bilan détaillé vous sera donné à la rentrée et le conseil économique compte sur vous.'

Mobilier liturgique de Solignac : comme il a été signalé de manière très développée aux personnes ayant participé financièrement, il y a une petite 15ème d'année, à l'achat du mobilier, après réflexion avec le DRAC et la Commission d'art sacré de diocèse, il est apparu cohérent de pouvoir repenser l'aménagement du chœur de l'église abbatiale en fonction de sa nouvelle destination : offices liturgiques monastiques réguliers et célébrations paroissiales (mariages, funérailles ...). A Pâques, le père Michel Latéras, curé de la paroisse de St Yrieix, nous a dit être très intéressé par l'accueil de ce mobilier pour le mettre dans leur noble collégiale en cours de rénovation. Après consultation des autorités diocésaines compétentes et avis du P. JM Mallet-Guy, nous avons donné notre accord à cette requête qui permettra à ce beau mobilier liturgique de trouver une affectation à sa mesure. Ce mobilier a donc été transféré fin juin et l'estrade démontée, le temps de penser à une disposition adaptée à la célébration monastique.

Pour ce qui est de l'aspect financier : le conseil économique de notre paroisse et celui de la paroisse de St Yrieix travaillent ensemble à ce sujet, comme avec le prieuré St Joseph.

Merci à tous de votre attention et de vote soutien aussi en ce point.

